



Structuration d'une filière PPAM (Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales) territorialisée en agroécologie paysanne



Sous l'effet d'une demande croissante pour les produits naturels à base de plantes, et l'importance du consommer local, la production – cueillette de (PPAM) attire de nombreux porteurs de projet agricole avec une culture peu mécanisée d'une grande diversité de plantes sur de petites surfaces, transformées à la ferme et commercialisées en circuits courts de proximité en agroécologie paysanne.

Les objectifs sont donc :

- Favoriser les solidarités et synergies entre producteurs, porteurs de projet, animateurs en PPAM, améliorer les conditions de travail des producteurs-cueilleurs de PPAM et favoriser l'installation de porteurs de projet agricole en PPAM sur le territoire ;
- Mutualiser des outils de production et transformation de PPAM, acquérir une reconnaissance de la qualité des produits des producteurs-cueilleurs de PPAM du territoire, accéder à de nouveaux débouchés pour les PPAM à prix équitables, maintenir/améliorer et diffuser les pratiques de gestion durable de la biodiversité naturelle, en particulier la cueillette sauvage de PPAM dans un esprit de « concurrence intelligente » ;
- Maintenir/améliorer et diffuser les pratiques de production de PPAM économes en intrants basées sur la biodiversité cultivée et fonctionnelle, sensibiliser et transmettre les savoirs et savoir-faire traditionnels des producteurs-cueilleurs de PPAM du collectif.

Les actions prévues sont très diverses : réunions de travail, journées d'échange et de formation, voyages d'étude, outils de coopération à distance, annuaire de producteurs, échange de prestations et d'entraide, veille réglementaire, représentation, conception d'actions (formations, café-installation) et supports de formation/transmission à destination des porteurs de projet, acquisition et/ou autoconstruction collective de matériel, commandes d'approvisionnement groupées, échange de plants/plantes, création d'une marque collective, rencontre des acteurs du territoire, recherche et suivi de partenariats techniques et financiers, mise à jour d'une étude de marché, stands collectifs pour la vente en foires et salons, création d'un catalogue et/ou d'une gamme collective de produits, création d'une structure commerciale et éventuellement d'un poste mutualisé, rencontre des opérateurs de l'aval, journées techniques de formation et d'échange de pratiques pour le public agricole/artisan, création d'indicateurs de durabilité de la production et de cueillette de PPAM pour le diagnostic Agriculture Paysanne, expérimentation d'espèces/ variétés/ itinéraires, production de références technico-économiques, supports de diffusion des références, savoirs et savoir-faire à destination du public agricole, activités, manifestations et supports de communication et de sensibilisation à destination du grand public, création d'un centre de ressources à destination des publics agricoles et non-agricoles



Nombre d'agriculteurs impliqués
19 (16 exploitations)

Structure porteuse de la demande
ADDEAR de la Loire (42)

Principale(s) orientation(s) de production
Horticulture – PAPAM

Principale thématique
Commercialisation et création de filières et signes de qualité

Autres thématiques au cœur du projet
Circuits de proximité et système alimentaire de territoire
Installation
Conditions de travail
Lutte contre l'isolement en milieu rural
Biodiversité domestique et cultivée

Structure d'accompagnement
ADDEAR 42

Partenaires engagés
ARDAB, EPL Montravail (42), CDA26, EPL Montmorot (39), FRAB AuRA, Atelier paysan, diverses Com com, PNR Livradois-Forez et PNR du Pilat, Commission PPAM Confédération paysanne et FADEAR, CDA 42 et 69, CFPPA de Marmilhat (63), GIE Plante infuse, SICA Biotope des montagnes, GIE PAM 07, Producteurs de PAM des Savoies, APAP Vercors

Date de reconnaissance du projet
24 juillet 2019

Durée du projet
5 ans

Territoire concerné
NE du Massif central (départements de la Loire, du Rhône – Ouest Lyonnais et Beaujolais- et du Puy-de-Dôme – Forez-)

Organisme de développement agricole désigné par le GIEE pour la capitalisation des résultats
ADDEAR 42